



## **Note préliminaire à l'Écho n°21 de juin 1907**

Historique de la construction de la nef sud de l'église ou on apprend que c'était des femmes qui ont charrié une partie des éléments nécessaires à sa construction. Si la montée par la Grande Rue ne posait pas de grosses difficultés, par contre la descente, même à vide, par la rue Neuve devait demander une bonne maîtrise de ces charrois...

C'est aussi l'historique de La Société de Secours Mutuels Saint-Joseph, la plus ancienne des mutuelles du village. Lors de la messe, on apprend qu'en l'absence du chef attitré de l'Harmonie Gauloise, c'est son ancien chef, Camille DAIRE, qui a tenu la baguette...

C'est la création de la salle Jeanne-d'Arc, avec une partie de la remise de Mr PRAT\* au chemin de la Glacière, presque en face l'ancienne Usine Électrique qui alimente la pompe qui monte l'eau village. La première recette servira à l'achat de la Statue de Jeanne-d'Arc qui sera pendant longtemps sur le porche de l'église. Elle est maintenant placée dans la chapelle des Mondragon dans l'église...

Guy

\* Cette personne, PRAT est inconnue au village au recensement de 1911, elle a un nom qui fleure bon le sud-ouest ("prat" en Occitan veut dire pré et c'est un nom très courant dans cette région).

# ÉCHO DE BARBENTANE

## n°20 de Juin 1907

### Sommaire

- Page 01 = La nef latérale du Sacré-Cœur (nef sud) ;  
Page 02 = Décès de Mme la Comtesse Terray le 20 avril  
1907 à Paris ;  
Page 03 = La société de Secours Mutuels Saint-Joseph ;  
Page 04 = Première communion le dimanche 28 avril ;  
Page 05 = La Confirmation le vendredi 3 mai ;  
Page 05 = La salle Jeanne-d'Arc ;  
Page 06 = États religieux ;  
Page 06 = Page à relire ;  
Page 07 = Défendons-Nous ;  
Page 08 = Mois de juin, dévotion au Sacré-Cœur ;  
Page 08 = Indifférents.

**Index :** Fouquou ; Bruyère ; Joubert ; Béluy ; Mourrin ;  
Terray ; Robin ; d'Andigné ; de Courcy ; Veray ;  
Berlandier ; Fontaine ; Granier ; Daire ; Prat ;  
Guigues ; Veillot.

**Source :** collection Magali Arnaud et Mireille Arnaud-Boissonnade.

# \* L'ÉCHO \*

## DE BARBENTANE

Petit Bulletin Paroissial  
PARAISSANT TOUS LES MOIS

*Passer en faisant le bien!*

Conservez chaque numéro

HISTOIRE LOCALE — ÉDUCATION

HYGIÈNE

Aimez-vous les uns les autres!

*Lisez et faites lire!*

### La nef latérale du Sacré-Cœur

La population de Barbentane avait gémi longtemps d'avoir une église étroite, obscure, nullement en rapport avec ses sentiments et ses besoins religieux. Un projet d'agrandissement avait été formé depuis environ un siècle. Pris et repris, après de longues hésitations, ce projet fut enfin réalisé sous l'administration de M. le curé Fouquou, de 1865 à 1868. (Voir l'*Echo*, no d'avril 1907.)

« Grâce aux seuls dons volontaires des paroissiens — disait, dans une séance, le 5 juillet 1868, M. Bruyère Trophime, président du Conseil de Fabrique, — une nef nouvelle a été construite du côté du midi, qui non seulement donne de l'espace, de l'air et de la lumière, mais qui, par la pureté de son style et ses justes proportions avec le vaisseau principal, satisfait le goût de tous et même le goût délicat des plus difficiles. »

M. Fouquou, peu après sa prise de possession (1<sup>er</sup> juin 1865)

comme recteur de la paroisse, ouvrit, à cet effet, une souscription publique, à laquelle la population répondit avec le plus généreux enthousiasme.

Déjà, en 1864, M. le marquis Etienne-Léon de Robin de Barbentane, père de Mme la marquise d'Andigné avait acquis la maison Michel, attenante au chevet de l'église, maison dont il avait doté la Fabrique le 28 mars 1865.

C'est en partie sur l'emplacement de cette habitation, de deux immeubles appartenant à une famille Joubert et sur une ruelle qui longeait l'antique nef que devait s'élever la construction nouvelle.

Des femmes, des jeunes filles se dépouillèrent, au profit de cette œuvre, de leurs chaînes d'or et d'argent et de leurs bijoux, si chers à la coquetterie provençale.

Les congréganistes se signalèrent dans cet élan de libéralité et voulurent avoir leur souscription spéciale.

Parmi elles, se distingua une âme généreuse, remplie d'initiative, modèle de piété, qui organisa le transport gratuit du sable et de la chaux.

Deux fois par semaine, on vo-

yait arriver une file de charettes — on en compta jusqu'à 18 — traînées par des ânes, des chevaux ou des mulets, et les conductrices, c'étaient les congréganistes elles-mêmes, tout inexpérimentées dans ce genre de travail. La montée de la Grand'-Rue était gravie au chant des cantiques.

Chacune, sa pierre à la main, butait sur la roue au moment du repos. En arrivant sur la place, on déchargeait les véhicules, et la descente s'effectuait par la rue Neuve.

Le spectacle était à la fois pittoresque et touchant.

On remarqua que la Sainte Vierge garda si bien ses enfants que jamais aucun accident ne se produisit.

Le samedi, les plus zélées venaient mettre un peu d'ordre sur le chantier et approprier l'église pour les offices du dimanche.

De pareils faits honorent une paroisse. Voilà pourquoi cette page a été écrite et mérite d'être conservée dans nos annales religieuses.

C'est de cette époque aussi (1868) que date la sacristie actuelle, prise sur la maison donnée par M. le marquis de Robin de Barbentane, comme aussi le logement de M. le Vicaire.

En février 1880, M. le curé Béluy, aujourd'hui archiprêtre d'Arles, fit placer dans l'abside de la nouvelle nef latérale l'autel de St-Joseph. Ce travail fut exécuté par M. Pierre Mourrin, maçon.

En mars 1907, le Sacré-Cœur a pris possession de cette même nef, mais Marie et Joseph ne laissent pas toutefois d'y gar-

der, à ses côtés, une place d'honneur.

Puissent se dissiper les nuages sombres qui s'amoncellent sur nos chères églises! Puissent notre foi et notre amour conserver longtemps, toujours, les monuments sacrés élevés par la foi et l'amour de nos pères!



## Mme la Comtesse TERRAY

NÉE DE BARBENTANE

Le samedi 20 avril, à 6 heures du soir, s'éteignait, à Paris, en son hôtel du boulevard St-Germain, dans sa 85<sup>e</sup> année, presque sans agonie, tandis que la veille elle avait très pieusement reçu les derniers sacrements, Mme la comtesse Terray, née de Barbentane, mère de M. le comte Pierre Terray et de Mme la vicomtesse Max de Courcy.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 24 courant, à 11 heures, en l'église St-Thomas d'Aquin, sa paroisse.

Nous perdons en Mme la Comtesse mère une bienfaitrice insigne.

Elle avait une prédilection pour les enfants et les vieillards. Non seulement elle concéda un local, dans les dépendances de son château, à deux de nos écoles libres, celle des garçons et l'asile, mais encore elle fournissait, chaque année, une très forte cotisation au comité des écoles. Sa joie était d'expédier de Paris, deux ou trois fois par an, des caisses de joujoux et de différents objets d'une certaine valeur pour les petits de l'asile.

Elle visita fréquemment les pauvres, jusqu'au jour où elle laissa une partie de ce soin à sa noble et très charitable belle-fille. Elle se souciait des vieillards et pensait à tous. « Au moins, recommandait-elle, n'oubliez pas les hospitalisés. »

La vraie charité chrétienne la guidait. La chère mère Marie-Louise, si populaire à Barbentane — et à si juste titre, car elle a consacré aux enfants de notre paroisse 43 ans de sa vie — lui disait un jour: « J'aimerais bien que les pauvres vinssent vous remercier. » Elle répondit: « Ma bonne sœur, peu importe, pourvu qu'ils remercient le bon Dieu de m'avoir inspiré de les secourir! » Sa foi se manifestait dans son attitude à la prière, à la sainte messe, à la Table eucharistique. Elle aimait *passionnément* son *cher* Barbentane. Le mot n'est pas trop fort. Il est d'ailleurs tombé de son cœur et de sa plume les derniers jours de sa vie.

Elle était issue de la grande famille de *Puget de Barbantane* qui, depuis des siècles, partage avec les *de Robin* la seigneurie.

Une messe basse fut dite, à son intention, dans notre église, le mercredi 24, jour de ses obsèques à Paris. Un service solennel sera célébré plus tard. Dieu accorde à M. le comte Pierre Terray, très légitimement affligé, et à toute sa famille, une grâce abondante de consolation et à l'âme de la noble défunte la récompense due à sa foi et à sa grande charité!

~~~~~  
- Mettre assez de ciel dans sa vie pour retrouver sa vie dans le ciel!...

## La Société de Secours Mutuels

SAINT-JOSEPH

Elle fut fondée le 1<sup>er</sup> février 1868. M. le maire Véray, dans une première réunion tenue dans la salle de l'école des Frères, donna lecture du décret impérial nommant M. Pierre Berlandier président-fondateur. Le lendemain, dimanche 2 février, eut lieu la première assemblée générale pour l'élection du vice-président et des membres du bureau. M. J.-B. Fontaine, maire, fut le second président élu par 86 suffrages sur 96 votants, en remplacement de M. Pierre Berlandier, dans l'assemblée générale du 29 décembre 1872. Il y avait à cette époque 144 membres. M. François Granier remplaça M. J.-B. Fontaine. Il fut nommé, le 6 mars 1898, par 88 suffrages sur 109 votants.

C'est le président actuel. Son activité et son dévouement, aidés par une collaboration non moins active et dévouée, contribuent à rendre la société de plus en plus prospère. Elle a vu s'accroître considérablement le nombre de ses membres.

Ils sont 231, y compris M. le Curé et M. le Vicaire, qui ont volontiers accepté d'être inscrits à titre de membres honoraires.

Fidèles à leurs traditions, les mutualistes Barbentanais ont célébré, pour la 39<sup>e</sup> fois, leur fête patronale, le dimanche 21 avril, jour du Patronage de St-Joseph, en assistant à la grand'messe, rehaussée par la présence de la musique qui se trouvait, pour la circonstance, en l'absence de M. Jean-Louis Granier, sous la direction de son ancien chef, toujours

très dévoué et très sympathique, M. Camille Daire.

L'excellente chorale des hommes chanta une belle messe de Battmann.

Après l'Évangile, M. le Curé, du haut de la chaire, rappela d'abord cette vieille devise des corporations du Moyen-Âge: « La solidarité entre frères, c'est la victoire! Il constata la réalité de la question sociale, due à des causes diverses... puis, écartant les utopies, il montra le remède dans le système de l'initiative des particuliers et des associations combiné avec une sage intervention législative, mais pénétré aussi par la pratique de la vraie solidarité fraternelle, qui n'est autre que la pratique de la religion et des vertus évangéliques.

En concluant, le Pasteur félicita vivement ses fidèles mutualistes d'avoir donné pour base à leur œuvre le roc de l'église du Christ, que rien n'étonne, n'ébranle, ni ne divise.

---

## PREMIÈRE COMMUNION

**Dimanche 28 avril**

Cette solennité fut favorisée d'un temps splendide. La messe de communion eut lieu à 7 h. Enfants, parents et choristes partirent en procession du presbytère et firent leur entrée à l'église au chant du *Magnificat*. On crut voir ce jour-là, groupés devant l'autel, dans le recueillement et la prière, sous l'étreinte de la foi et de la charité divine, les anges eucharistiques devenus visibles, en la personne de nos 27 premiers communiant

et de nos 18 premières communiantes.

Dans son allocution, M. le Curé, qui célébrait le saint Sacrifice, montra les Anges préparant eux-mêmes la Table du céleste festin, auquel vinrent s'asseoir les pères de famille, à la suite de leurs chers enfants, et précédant les heureuses mères et un grand nombre de personnes pieuses.

Aux Vêpres, le sermon fut donné par le R. Père Hilaire, des Franciscains récollets, Barbentinois de cœur et d'origine, qui expliqua, avec son éloquence imagée, pleine de chaleur et d'onction, le sens de la formule des promesses baptismales, et rappela fortement aux parents les grands devoirs qui leur incombaient.

Cette solennité coïncidait avec la fête de M. le Curé, ce qui en augmentait le charme exquis par la tendresse réciproque des agneaux, des brebis et de leur dévoué pasteur.

Une erreur d'impression s'étant glissée dans notre dernier numéro, voici de nouveau la nomenclature des premières communiantes:

Marie Gautier, Louise Deurieu, Marie Véray, Eléonore Griot, Amélie Michel, Thérèse Dupuy, Thérèse Gabriel, Marie-Jeanne Ollier, Jeanne Mus, Marthe Fauque, Lucie Janin, Louisa Mourret, M.-Jeanne Michel, Marie Meyer, Anna Fontaine, Jeanne Cabassole, Jeanne Gambino, Anaïs Discour.

---

Heureux ceux qui, comme Nelson à son lit de mort, peuvent dire: « J'ai fait mon devoir! » (Card. ALIMONDA.)

## LA CONFIRMATION Vendredi 3 Mai

De *L'Eclair* de Montpellier, n° du lundi 6 mai, sous la signature de son correspondant E. A.

« Mgr l'Archevêque d'Aix est venu, hier vendredi, conférer le sacrement de Confirmation aux premiers communiantes de dimanche dernier. Un temps magnifique a contribué à rehausser l'éclat de cette belle solennité.

« Malgré le dur et urgent labeur des travaux agricoles, une foule compacte, dont une grande partie composée d'hommes, s'est fait un devoir d'assister à cette fête qui lui rappelait, hélas! le beau temps passé de la jeunesse.

« Mgr Bonnefoy a adressé à ces enfants une parfaite allocution, dans laquelle les pensées et les termes traduisaient l'expression d'heureuse satisfaction que ressentait son cœur à la vue de l'empressement sympathique de la foule respectueuse et recueillie qui emplissait l'église.

« A la sortie, cette foule a fait une chaleureuse ovation à notre premier Pasteur, qui a dû comprendre que, cette année, ce cordial accueil contenait un degré de plus d'enthousiasme, dû d'abord au deuil qu'on impose à l'Eglise de France, car il est vrai que, dans la peine, l'affliction, la douleur, les enfants se rapprochent instinctivement de leur père; et ensuite et surtout cet enthousiasme exubérant avait une signification de remerciement envers Sa Grandeur...

« Cette charmante fête fera époque dans les annales de notre paroisse. »

## La salle Jeanne d'Arc

Il fallait une salle à la Chorale pour ses répétitions, ses représentations théâtrales et ses concerts, au Patronage des enfants que dirige M. le Vicaire pour les récréations dominicales, aux œuvres diverses de la paroisse pour des réunions de circonstance.

Cette salle était vivement désirée. Depuis le 1<sup>er</sup> mai, ce désir est devenu une réalité.

« Entre les soussignés, M. Prat, d'une part, M. Guigues, curé de Barbentane, d'autre part, il a été convenu ce qui suit: M. Prat donne, à bail, à M. Guigues qui accepte, une remise sise chemin de la Glacière, ensemble les vacants qui sont au midi, étant expliqué que sur partie de ces vacants un prolongement de la remise dont s'agit sera édifié par les soins du bailleur. Ce prolongement aura la largeur de la remise actuelle, sept mètres environ de longueur; la toiture sera disposée en plan incliné au midi, et elle aura à sa jonction au mur méridional une hauteur de 6 mètres au maximum, etc... »

Nous avons donc une salle pour nos œuvres catholiques qui, achevée, mesurera de 22 à 23 mètres de longueur sur une largeur d'environ 7 mètres. Au fond, sur la porte d'entrée, se trouve une solide tribune qui, tant soit peu prolongée, aura 35 mètres carrés.

Cette salle sera « la Salle Jeanne d'Arc ». Dès ce jour, elle est dédiée à la grande libératrice de la France.

La première recette de la séance d'inauguration sera destinée à l'achat d'une statue de *Jeanne*, qui présidera ainsi nos réunions futures, et fera flotter sur nos têtes les plis de sa blanche et sainte bannière avec sa devise salutaire: *Jhesus, Maria.*

### BAPTÊMES

20 avril. TROCHINOT Marthe-Clotilde.

*Parrain* : Marteau Pierre.  
*Marraine* : Louise Lautier.

20 avril. TROCHINOT Virginie-Marie.

*Parrain* : Martin Joseph.  
*Marraine* : Martin Marie.

24 avril. GUILLAUMIER Elisa-Augustine.

*Parrain* : Augustin Guillaumier.  
*Marraine* : Elisa Pagès.

5 mai. BONFILS Louise-Marguerite.

*Parrain* : Dubès Louis.  
*Marraine* : Louise Perrot.

### MARIAGES

16 avril. TEYSSIER Marius Louis, boulanger et ICARD Marguerite Marie Michelle.

16 avril. CHAUVET Léon Antonin et MOUCADEAU Fanny.

25 avril. GABRIEL Albert Calixte et VERNET Marie-Josephine.

25 avril. CHOMERAC Jean-Victorin et BERLHE Rose.



### SÉPULTURES

14 avril. Jean MARTINET, 65 ans, route d'Avignon.

21 avril. Emma DEBERNARDY, 27 ans, rue du Sequier.

23 avril. Marguerite Henriette BARTHELEMY, 70 ans, sur le Cours.

29 avril. SERIGNAN Mathieu-Louis, 72 ans, à la Pointue.

29 avril. MOURET Madeleine-Elisabeth, 74 ans, Galline Grasse.

### Page à relire

Je ne crois pas que le monde ait rien vu de pareil. On outrage l'Eglise, et nous ne sommes ni fugitifs, ni réduits à nous cacher, ni sans moyen d'agir. Tout au contraire, nous jouissons de nos biens, de notre liberté; nous exerçons les pouvoirs du citoyen; nous sommes gaillards et l'arme au bras pendant qu'on l'outrage. Nous regardons faire et nous allons communier, etc...

Si l'on veut y réfléchir, cela est nouveau et cela est effrayant. Je crains moins pour un temple les furieux qui veulent le démolir, que les fidèles qui ne songent guère qu'à leur potage en présence de ce danger. Ceux-là détruisent vraiment l'Eglise qui ne lui font pas un rempart de leur corps, qui ne se font pas massacrer sur ses marches pour la moindre de ses prérogatives. Jadis, les parents chrétiens, plutôt que d'abjurer, dévouaient leurs enfants à la misère et les voyaient d'un œil ferme, massacrer sous leurs yeux. Aujourd'hui, on s'expose plus volontiers à leur voir perdre la foi qu'à leur voir manquer le diplôme... On appelle cela songer à leur avenir... Le mot dit tout.

Quand on était chrétien, l'avenir était au ciel; il n'y est plus: il est ici dans les boutiques, dans les négoce, dans les affaires, dans la boue; et pour y arriver on marche d'abord sur le crucifix. Il n'y a plus de chrétiens, car il n'y a plus de foi. S'il y avait de la foi, on saurait qu'avec tant de lâchetés on expose son âme, et on verrait ce que nous ne voyons pas: des hommes.

Louis VEUILLOT.



## Défendons-nous !

MESSIEURS, écoutez une histoire qui s'est passée, il y a quelques semaines, dans l'école d'un petit pays, tout près de Paris.

L'instituteur est marié. Sa femme se charge des enfants, garçons et filles au-dessous de six ans, et, lui, des enfants de six à treize ans. Il est secrétaire de la mairie, ce qui ajoute à son influence, et il en use abondamment. Tout enfant que ses parents envoient à la messe est prévenu que, s'il y persiste ou s'il fait sa première communion, il sera privé du certificat d'études. Les parents n'osent pas se plaindre; les représentations du maître porteront sur leurs enfants; d'ailleurs, à qui s'adresseraient-ils ?

L'autre jour, une petite fille de sept ans, qui avait commis la faute d'aller à la messe le dimanche, a reçu l'ordre de monter sur une table en pleine classe et de réciter le *Pater*.

« Notre Père qui êtes aux cieux... — Comment? Ton père est aux cieux! mais je viens de le voir passer sur la route... »

Toute l'école riait.

« Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien... — Tiens! ce n'est pas ton père qui te donne le pain, lui qui est boulanger? »

La petite suffoquait d'embaras et de peur. Elle dut aller jusqu'au bout.

Le dimanche suivant, elle se rendit encore à la messe. L'instituteur la fit remonter sur la table... Non, messieurs, je ne veux pas vous dire le nom ni le pays de ce maître goujat; nous l'ap-

pellérons, si vous voulez, maître Aliboron... Il exigea que cette fois l'enfant récitât son *Ave Maria*.

« Je vous salue, Marie... — Tu la connais donc, cette femme pour la saluer? On ne salue que les femmes qu'on connaît.

Alors, un garçon de dix ans se leva et dit à l'instituteur que ce qu'il faisait était très mal, que la maman de la petite fille ne permettrait pas cela.

Messieurs, par notre lâcheté, voilà comment on traite en France de petits enfants français....

*Ainsi s'exprimait Maurice Barrès, dans une récente conférence.*

CONCLUSION. — En présence de faits semblables, qui sont moins rares qu'on ne pense, nous invitons les pères de famille à se grouper dans chaque commune. Qu'ils établissent des statuts très simples, et qu'ils demandent l'autorisation légale. Leur but sera de discuter en commun les intérêts des élèves, de soutenir le maître dont l'enseignement est salubre et d'entraver l'instituteur antifrançais. L'école ne peut que gagner à entendre la voix des parents, maîtres-nés de leurs fils et filles. Et, pour bien montrer qu'ils n'ont aucune pensée hostile, ils pourront offrir à l'instituteur la présidence d'honneur et lui demander un local pour leurs réunions, comme font à l'ordinaire les groupements d'anciens élèves.

Toute une rue est en émoi, à cause du suicide d'un vieil original. Un voisin s'informe. Sait-on pourquoi il s'est tué ?

— On dit qu'il s'ennuyait.

— Quelle drôle de façon de se distraire!

## MOIS DE JUIN

### Dévotion au Sacré-Cœur

Il n'est pas rare de trouver des chrétiens, par ailleurs excellents, qui ont des préventions contre la dévotion au Sacré-Cœur. Les esprits positifs surtout s'accommodent difficilement de ce qu'il y a de mysticisme dans ce culte.

Cependant, au fond, quoi de plus légitime ?

L'objet de cette dévotion est le *Cœur de Jésus*.

Si l'on considère ce Cœur comme partie intégrante du Corps du Sauveur, rien de plus naturel que de l'honorer comme étant la portion la plus noble de ce Corps sacré, que nous adorons dans l'Eucharistie.

Si on le considère comme symbole de l'amour que Jésus nous a témoigné (et c'est là le vrai sens de cette dévotion), rien de plus naturel encore que d'aimer ce Cœur qui nous a tant aimés.

Quant aux visions de la Bienheureuse Marguerite Marie, à Paray-le-Monial, elles n'ont été que l'occasion de cette dévotion. Leur authenticité, purement historique, n'a été l'objet d'aucune définition dogmatique; et ce n'est pas précisément sur elles, mais sur une théologie bien comprise, que repose le culte du Sacré-Cœur.

On peut parfaitement faire son salut sans prier le Sacré-Cœur; mais on n'a pas le droit de blâmer ceux qui pratiquent, avec grand profit pour leurs âmes, une dévotion hautement approuvée par l'Eglise; et l'on doit faire taire des répugnances irraisonnées, qui n'ont d'autre cause que l'ignorance religieuse... **ET LE MANQUE D'AMOUR DE DIEU.**

## Indifférents

Une catégorie nombreuse, c'est celle des indifférents.

« Croyez-vous en Dieu ? » demande-t-on au premier venu. « Ah ! mais oui ! » répond-il aussitôt, d'un ton qui signifie : pour qui me prenez-vous ?

« Et l'adorez-vous, ce Dieu à qui vous croyez si fermement ? » Ici l'homme ne se redresse plus; il baisse la tête et vous répond : « Ah ! pour ça, vous savez, j'avoue que je suis un peu négligent. »

Comme toujours, l'« un peu » est un euphémisme... pour dire « beaucoup ».

Négligents ! très négligents ! Voilà bien notre histoire à tous, quand il s'agit de nos devoirs envers Dieu !...

Nous savons fort bien que la reconnaissance envers Celui qui nous a tirés du néant est la plus sacrée de toutes les dettes; et nous continuons à jouir des bienfaits de la Providence, sans songer à dire merci...

Nous savons de qui nous vient notre pain quotidien, et qui fait luire le soleil sur nos têtes; mais parce que cela s'est toujours passé ainsi, parce que Dieu accorde ces biens même aux méchants, parce que le Bienfaiteur reste invisible à nos yeux, nous nous croyons autorisés à toujours recevoir, sans jamais rien donner...

Nous avons du temps pour nos affaires, pour nos plaisirs, pour tout, excepté pour Dieu.

Nous avons un cœur pour nos amis, pour nos parents, pour des oiseaux, des chiens, des chats, des chevaux... **ET POUR DIEU, POINT !...**